

FSE (Foyer Socio-Educatif) Collège Hélène Boucher

Le FSE, association loi 1901, a pour but de développer des activités à destination des élèves, proposées par des élèves. Il est géré par un bureau composé d'élèves et des adultes volontaires.

La salle du foyer sera accessible à tous les élèves jusqu'au 21 octobre de 12h30 à 13h45. Après cette date, la salle ne sera accessible qu'aux adhérents du FSE.

Le montant de l'adhésion est de 5 euros pour un enfant. Pour les familles ayant deux enfants le tarif est de 8 euros. Pour les familles ayant trois enfants le tarif est de 10 euros.

Si vous voulez adhérer au FSE, nous vous demandons de remettre le papillon réponse avec un chèque à l'ordre du « FSE Collège Hélène Boucher ».

Pour que le FSE puisse fonctionner, il ne peut le faire sans votre participation ni vos idées. Ainsi nous attendons impatiemment vos adhésions et vos nombreuses propositions.

Avec tous nos remerciements.

✂.....

BULLETIN D'ADHÉSION 2022-2023

Document à remettre lors de l'inscription

Madame – Monsieur....., parent(s) de

Nom : Prénom : Classe 2022-2023 :

Nom : Prénom : Classe 2022-2023 :

Nom : Prénom : Classe 2022-2023 :

Désire(nt) que mon (mes) enfant(s) adhère(nt) au FSE du collège Hélène Boucher. Vous trouverez ci-joint un chèque, à l'ordre de « FSE Collège Hélène Boucher » :

5 € (1 enfant)

8 € (2 enfants)

10 € (3 enfants)

Signature du (des) représentant(s) légal(aux),